

Environnement et santé : les Français s'estiment insuffisamment informés

Il est aujourd'hui reconnu que certaines pathologies, telles que les crises d'asthme, les bronchites ou certaines pathologies cardiaques, sont aggravées voire même déterminées par l'environnement, que ce soit la qualité du milieu (eau, air) ou les nuisances (insalubrité, bruit, etc.). Face à ces risques, les autorités françaises ont adopté, en juin 2004, le Plan national santé environnement (2004-2008). Pourtant, même s'il s'agit là d'une préoccupation majeure de la population, celle-ci s'estime mal informée.

Quel impact les pollutions de l'environnement ont-elles sur la santé ? Le Plan national santé environnement (PNSE) souligne qu'en France la pollution atmosphérique urbaine serait à l'origine de dix mille à trente mille décès anticipés par an. De plus, 7 % à 20 % des cancers seraient imputables à des facteurs environnementaux, et près d'un million de travailleurs seraient exposés à des substances cancérigènes. On observe également un doublement de la prévalence des maladies allergiques respiratoires depuis vingt ans. Enfin, 14 % des couples consultent pour des difficultés à concevoir, difficultés qui pourraient être liées à des expositions à des substances toxiques pour la reproduction. Quant à l'étude de l'Observatoire régional de la santé d'Ile-de-France (1), elle révèle que la pollution serait liée à des augmentations pouvant aller jusqu'à :

– 7,9 % du nombre d'hospitalisations pour asthme des moins de 15 ans et 3,3 % pour les hospitalisations pour maladies de l'appareil respiratoire ; en rapport avec le dioxyde d'azote présent dans l'air ;

– 5,1 % pour les hospitalisations pour maladies respiratoires des moins de 15 ans et 4,7 % pour la mortalité pour causes respiratoires ; en rapport avec les particules fines émises par les gaz d'échappement.

Les impacts sanitaires du bruit, quant à eux, peuvent être multiples : fatigue ou perte auditive, effets sur le sommeil, sur le système immunitaire ou sur la santé mentale (2). Pourtant, la préven-

tion dans ce domaine occupe une place souvent secondaire.

Dans le but de répondre à ces préoccupations et aux interrogations de la population sur les dangers liés à l'exposition à certaines pollutions, les autorités françaises ont adopté, le 21 juin 2004, le Plan national santé environnement (PNSE) (2004-2008) (3). Les ministères de l'Écologie, de la Santé, du Travail et de la Recherche y ont été associés et ont défini des objectifs de résultats à atteindre dans les quatre ans à venir, à travers quarante-cinq actions, dont douze ont été considérées comme prioritaires¹.

C'est dans ce contexte que l'INPES a interrogé la population française dans son enquête périodique, le Baromètre santé. Les données analysées sont issues du Baromètre santé 2000, dont les résultats ont été publiés en 2001. Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 13 685 personnes âgées de 12 à 75 ans (nous n'avons retenu ici que les personnes âgées de 15 ans et plus, soit 13 163 individus), interviewées par téléphone, après tirage aléatoire. Elle porte sur les comportements, attitudes, opinions et connaissances des Français en matière de santé. Plusieurs questions concernaient l'environnement mais elles n'ont pas fait l'objet de publications à ce jour. En voici donc les principaux résultats.

La pollution, inquiétude majeure des Français

La population française est particulièrement préoccupée par la menace

que peut représenter son environnement (Figure 1). Ainsi, dans l'enquête Baromètre santé 2000, à la question : « Parmi ces différents risques, pouvez-vous me dire si vous les craignez, pour vous-même ? : pas du tout, un peu, pas mal ou beaucoup », 65,4 % de la population déclarent craindre « pas mal » ou « beaucoup » la pollution de l'air, et 57,4 % la pollution de l'eau. On peut constater que la pollution de l'air est la première crainte des Français, avant l'insécurité (59,4 %) ou le chômage (57,6 %) par exemple. Pourtant, plus de la moitié d'entre eux s'estiment mal informés sur la pollution.

Déficit d'information en matière d'environnement

Les questions posées à ce sujet dans le Baromètre santé portent sur les craintes mais également sur le niveau d'information. Elles distinguent la pollution de l'eau et la pollution de l'air : seuls 46,9 % de la population se considèrent « bien » informés sur la pollution de l'air et 34,3 % sur la pollution de l'eau. Cette faible proportion de personnes « bien » ou « très bien » informées est encore plus marquée au regard des autres grands sujets de santé publique évoqués : par exemple, 81,3 % de la population se considèrent « bien » ou « très bien » informés sur l'alcool, 86,0 % sur le tabac et 85,7 % sur le sida.

Des différences significatives existent suivant l'âge et le sexe. Tout d'abord, les hommes déclarent un peu plus fréquemment que les femmes être bien informés sur la pollution : 48,9 %

vs 45,0 % pour la pollution de l'air et 35,7 % vs 33,0 % pour la pollution de l'eau.

De plus, la proportion de personnes « bien » ou « très bien » informées croît avec l'âge à partir de 25 ans (Figure 2) : les 65-75 ans sont ceux qui déclarent le plus fréquemment être « bien » ou « très bien » informés sur la pollution ; à l'inverse, c'est entre 20 et 34 ans que l'on se dit le moins informé. Les plus

jeunes (15-19 ans) se positionnent à un bon niveau par rapport à l'ensemble de la population. Cela correspond à une population en grande partie scolarisée, ce qui pourrait expliquer ce bon niveau d'information (sensibilisation à ces sujets dans les écoles, notamment dans les cours de sciences et vie de la Terre).

Comme cela est souligné dans le PNSE, ce déficit global d'information est préjudiciable à plusieurs titres. D'une

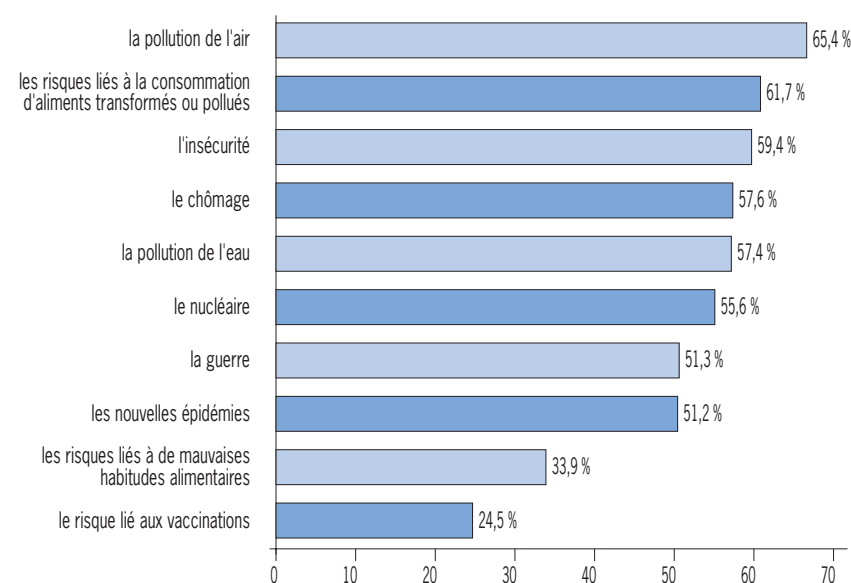


Figure 1. Répartition des craintes pour soi-même selon les différents risques

part, « il pénalise la compréhension globale des sujets traités qui précède les possibilités de changements et de comportements, tant individuels que collectifs, sur lesquels se fondent notamment les actions de prévention en matière de santé environnement. D'autre part, il nuit à la lisibilité de l'action publique dans le domaine, et, par conséquent, à l'exercice de la citoyenneté. » (3)

Il est cependant impossible de déterminer, dans l'enquête Baromètre santé, si le manque d'information est dû à un déficit ou à un manque de clarté de la part des émetteurs, ou s'il résulte d'un manque d'intérêt. Malgré ce manque d'information, et peut-être en raison de celui-ci, les craintes émises dans le domaine de l'environnement par la population sont, elles, importantes. Les mieux informés déclarent moins fréquemment être inquiets (parmi la population bien informée, 69,9 % émettent des craintes contre 79,9 % parmi les mal informés). Les femmes, qui sont moins bien informées que les hommes, sont davantage préoccupées par la pollution que ces derniers (76,0 % vs 72,6 %) et cela s'observe pour toutes les tranches d'âge. Les 15-19 ans, qui se déclarent relativement bien informés par rapport au reste de la population, sont ceux qui sont le moins inquiets (66,3 %) ; suivi des 65-75 ans (69,3 %), âge auquel le bon niveau d'information exprimé est également fréquent. En revanche, c'est entre 25 et 54 ans que l'on se dit le plus inquiet (Figure 3).

Disparités géographiques et sociales dans la perception

Au-delà de ces questions d'information et de craintes, le Baromètre santé 2000 a également interrogé les Français sur leur perception du bruit (« Êtes-vous gêné par le bruit ? ») et du niveau de pollution (« Avez-vous l'impression de vivre dans un environnement très pollué, plutôt pollué, plutôt pas pollué, pas du tout pollué ? »).

Plus de la moitié des personnes interrogées (51,0 %) déclarent vivre dans un environnement « très » ou « plutôt » pollué et 56,8 % de la population s'estiment gênés (« souvent » ou « parfois ») par le bruit. Même si le bruit n'éveille pas les mêmes inquiétudes que la pollution, et que les effets des nuisances sonores sont encore mal évalués, il constitue cependant une atteinte majeure à la

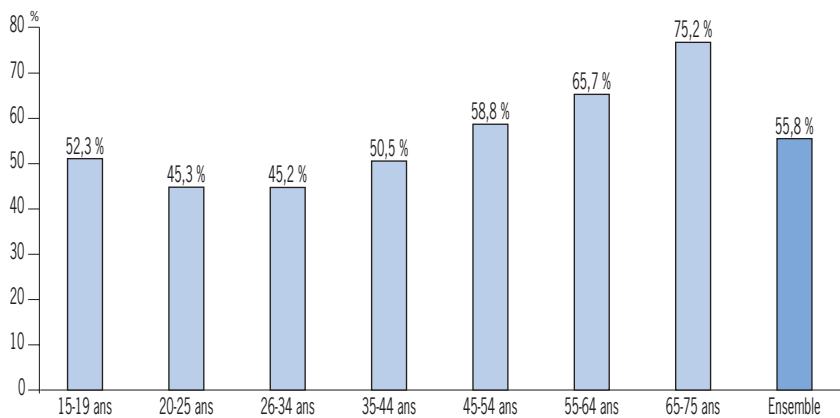


Figure 2. Proportion de personnes déclarant être « bien » ou « très bien » informées sur la pollution de l'air ou de l'eau, selon l'âge

qualité de vie des Français. Parallèlement à ses conséquences sur la santé, le bruit est souvent ressenti comme une gêne, car il empêche l'homme d'accomplir ses activités quotidiennes dans des conditions satisfaisantes et peut être vécu comme une agression (2).

Certains facteurs sociodémographiques sont significativement associés à l'impression de vivre dans un environnement « très » ou « plutôt » pollué, ou d'être « souvent » gêné par le bruit. Ainsi, les régions où l'on se dit le plus gêné par ces nuisances sont les plus urbanisées, et c'est dans l'agglomération parisienne que les effets de la pollution se ressentent le plus. De plus, les femmes déclarent un peu plus que les hommes vivre dans un environnement pollué et être gênées par le bruit. Les

déclarations de gêne due au bruit augmentent jusqu'à 45 ans puis baissent au-delà, et on constate, par ailleurs, que l'impression de vivre dans un environnement pollué diminue au cours du cycle de vie.

Certains caractéristiques sociales ont un impact sur la perception de l'environnement dans lequel on vit : avoir un revenu par unité de consommation supérieur à dix mille euros ou un niveau d'études supérieur au bac engendre moins de déclarations de vivre dans un environnement pollué. Il n'y a, en revanche, aucune liaison significative entre le niveau de revenu et le fait d'être gêné par le bruit. Le fait d'avoir des enfants est également associé à de moindres déclarations de mauvaises perceptions de son environnement.

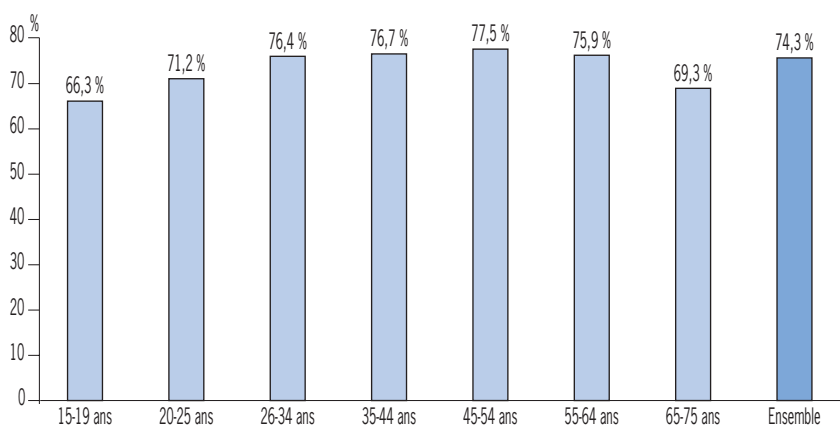


Figure 3. Proportion de personnes déclarant craindre pour elles-mêmes la pollution de l'air ou de l'eau, selon l'âge

Enfin, les personnes qui se disent inquiètes à l'égard de la pollution sont plus fréquemment gênées par la pollution et les nuisances sonores, à l'inverse, celles qui se disent bien informées sur ces sujets, le sont moins.

En résumé, on peut tirer deux conclusions majeures à partir des résultats du Baromètre santé 2000 : d'une part, la population se considère particulièrement mal informée en matière d'environnement, d'autre part, il existe de fortes inégalités sociales dans ce domaine, et notamment dans la perception de la qualité de son environnement.

Ces quelques résultats feront prochainement l'objet de publications plus détaillées. Le Baromètre santé environnement, prévu pour la fin de l'année 2005, sera entièrement consacré à ces questions et permettra d'appréhender ainsi plus en détail la problématique santé environnement.

Sandra Nahon

Chargée d'études,

Christophe Léon

Statisticien, chargé d'études,

direction des Affaires scientifiques, INPES.

1. Ces douze actions répondent à trois objectifs majeurs : garantir un air et boire une eau de bonne qualité ; prévenir les pathologies d'origine environnementale et notamment les cancers ; et mieux informer le public et protéger les populations sensibles (enfants, femmes enceintes, personnes âgées).

► Références bibliographiques

(1) Campagna D., Lefranc A., Nunes-Odasso C., Ferry R. *Erpurs 1987-2000. Analyse des liens à court terme entre pollution atmosphérique et santé*. Paris : ORS Ile-de-France, février 2003 : 105 p.

(2) Afsse. *Impacts sanitaires du bruit – État des lieux – Indicateurs bruit-santé*. Maisons-Alfort : Afsse, mai 2004 : 304 p.

En ligne : <http://www.afsse.fr/documents/Bruit.Rapport.final.pdf>

(3) Ministère de la Santé et de la Protection sociale, ministère de l'Écologie et du Développement durable, ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, ministère délégué à la Recherche. Programme national santé environnement (2004-2008).

En ligne : <http://www.sante.gouv.fr/html/dossiers/pnse/rapport.pdf>